

Assemblée générale

6 MAI 2009

2009



BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 06 MAI 2009

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITE EXECUTIF

LES CHIFFRES CLES

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**RAPPORT GENERAL ET RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

ETATS COMPTABLES AU 31 DÉCEMBRE 2008

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

TEXTE DES RESOLUTIONS

INFORMATIONS DIVERSES

EVOLUTION DU CAPITAL

REPARTITION DU CAPITAL

EVOLUTION DES DIVIDENDES DEPUIS 1971

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION BICICI EN 2008



BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de Fcfa 16 666 670 000 ayant son siège social à Abidjan Plateau, Avenue Franchet d'Espérey 01 BP 1298 Abidjan 01. Immatriculée au Régistre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 0100545 R.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 06 MAI 2009

- 1- LECTURE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA MARCHÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2008.
- 2- LECTURE DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.
- 3- LECTURE ET APPROBATION DES RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PREVUS PAR LES ARTICLES 432 ? 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME PORTANT DROIT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERETS ECONOMIQUE.
- 4- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2008 ET AFFECTATION DES RESULTATS.
- 5- RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR.
- 6- QUITUS AUX ADMINISTRATEURS.
- 7- NOMINATION DES ADMINISTRATEURS.
- 8- POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES.
- 9- QUESTIONS DIVERSES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Seydou DIARRA	Administrateur
M. Jacques Henri WAHL	Administrateur
M. Amadou KANE	Administrateur
M. Gérard MANGOVA	Administrateur
M. Philippe SECHAUD	Administrateur
M. Jean François FICHAUX	Administrateur - Directeur Général
BNP PARIBAS BDDI PARTICI	Administrateur
Représentée par M. Jean Paul BAILLY	

COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICewaterhouse COOPERS

MAZARS

COMITE EXECUTIF

Administrateur - Directeur Général

M. Jean François FICHAUX

Secrétaire Général

M. Franck VIALE

**Directeur de la Clientèle des Particuliers,
Professionnels et Institutionnels**

M. Yao KOUASSI

Directeur Juridique et Fiscal

Mme. Kadiatou SISSOKO

Directeur des Risques

M. Christian ARLOT

Directeur de la Conformité et de la Déont

M. Marc ROUGIER

**Directeur
de la Clientèle des Entreprises**

M. Jean-Michel PAPIN

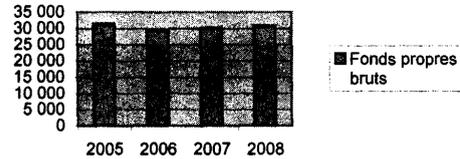
LES CHIFFRES CLES

LES CHIFFRES CLES

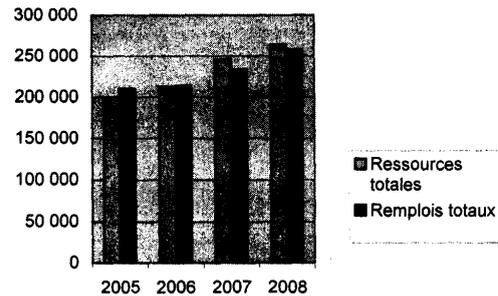
31/12/2005 31/12/2006 31/12/2007 31/12/2008

MOYENS	En millions de F.CFA			
Fonds propres bruts	31 366	29 390	30 108	30 810
Effectifs	519	530	531	525
Nombre de sièges	29	29	29	29
Dont fermées	6	6	6	4

FONDS PROPRES

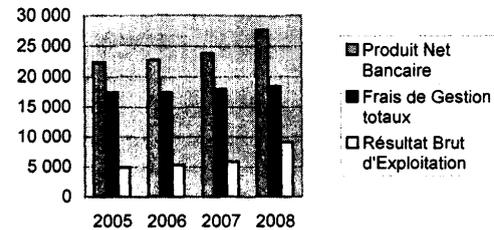


ACTIVITE	En millions de F.CFA			
Total du Bilan	248 476	271 954	307 224	324 912
Ressources totales	199 538	212 219	245 307	263 549
- dont Dépôts de la Clientèle	195 046	206 549	243 720	262 004
Emplois totaux	209 710	213 174	233 477	258 029
-dont Crédits à la Clientèle	129 754	150 607	186 999	214 221
Créances sur l'Etat	25 736	26 896	30 999	19 971



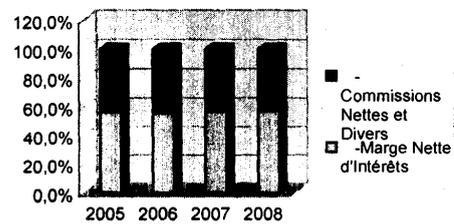
RESULTATS	En millions de F.CFA			
Produit Net Bancaire	22 357	22 803	23 844	27 623
-Marge nette d'intérêts (VAC)	12 646	12 788	13 429	15 977
-Commissions Nettes et Divers	9 711	10 016	10 415	11 646
Frais de Gestion totaux	17 456	17 461	17 992	18 454
-Frais Généraux d'exploitation	15 447	15 215	15 462	16 184
-Amortissements	2 009	2 246	2 530	2 270
Résultat Brut d'Exploitation	4 901	5 342	5 852	9 169
Résultat Net	-1 211	5 198	4 727	8 137

P.N.B. - FRAIS DE GESTION - R.B.E.



RATIOS				
Ratio de solvabilité (FdsP./Risques)	13,5%	12,8%	13,0%	12%
*Fonds Propres Effectifs	27 134	27 168	28 960	30 411
*Total Risques Pondérés	200 349	212 443	222 197	262 600
Coefficient de Liquidité	90,3%	109,0%	78,0%	77,0%
Structure du Produit Net Bancaire	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
-Marge Nette d'Intérêts	56,6%	56,1%	57,2%	57,8%
-Commissions Nettes et Divers	43,4%	43,9%	42,8%	42,2%
Rentabilité				
*Coefficient d'exploitation	78,1%	76,6%	75,5%	68,8%
*Rentabilité des Capitaux Propres	-3,9%	17,7%	15,7%	26,4%
*Résultat Net par action	-727	3 119	2 836	4 882

STRUCTURE DU PRODUIT NET BANCAIRE



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2008 a été marquée par une crise économique mondiale sans précédent.

Commencée fin 2007 par la crise financière, suivie par un ralentissement économique sensible au premier semestre 2008, dans les grands pays développés, elle s'est étendue au 3^{ème} trimestre aux grands pays émergents puis aggravée de manière dramatique en fin d'année se traduisant par une récession quasi généralisée.

De 5 % en 2007, la croissance mondiale est tombée à 3,4% en 2008.

Les pays émergents qui résistaient mieux à la crise, ont été progressivement affectés avec l'effondrement de la demande industrielle et des matières premières.

Seule l'Afrique moins vulnérable à la crise financière s'en tire mieux, avec une croissance de 5,9% qui d'après le FMI devrait rester positive en 2009 à 3,3 %.

La crise a eu le mérite de réduire les tensions inflationnistes en faisant baisser les prix de bon nombre de denrées de première nécessité dont la pénurie ou le surenchérissement, avait été à l'origine d'émeutes de la faim dans plusieurs pays de la région.

Au total, 2008 aura été une année contrastée pour notre environnement avec une première partie encore très porteuse pour les pays exportateurs de produits de base puis à l'automne une situation de dégradation rapide créant plein d'incertitudes.

Les perspectives de reprise pour les économies avancées, notamment les Etats-Unis, avec les programmes de soutien massif enclenchés, demeurent incertaines à ce stade, en terme de calendrier.

0

0 0

LA CÔTE D'IVOIRE

Malgré l'accélération du processus de sortie de crise enclenchée depuis la signature des Accords Politiques de Ouagadougou, à l'origine d'un regain de la confiance des ménages et des opérateurs économiques, les élections n'ont pu se tenir en 2008.

Le contexte apaisé suscité par ledit accord a cependant permis une reprise plus soutenue de l'activité économique en 2008, avec un **taux de croissance** estimé à 2,3% contre 1,5% en 2007.

Le **secteur primaire** confronté pour la deuxième année consécutive à une importante baisse des productions agricoles d'exportation et pétrolières est demeuré en marge de cette embellie avec un repli de 1,0%.

Le regain d'activité de l'industrie agroalimentaire (+8,4%), du bâtiment et travaux publics (+8,6%) a, en revanche, entraîné une progression de 3,7% du **secteur secondaire** contre 1,5% en 2007.

Le **secteur tertiaire** est également resté dynamique, avec un taux de croissance de 3,2%, impulsé principalement par les télécommunications (+10,9%) et le commerce (+ 3,8%).

La demande intérieure aura constitué l'unique vecteur de la croissance économique enregistrée en 2008, avec un accroissement de 10,1% des **investissements** et de 3,1% de la **consommation finale**.

En ce qui concerne les **prix à la consommation**, la forte poussée inflationniste observée au premier semestre 2008, consécutive à la forte hausse du cours du pétrole, a amené le Gouvernement à prendre de nouvelles mesures pour contenir la hausse généralisée des prix des produits notamment de grande consommation. Malgré ces mesures, le taux d'inflation est ressorti à 6,3% contre 1,9% en 2007.

Contributions sectorielles à la croissance du PIB

	2005	2006	2007	2008	2009(P)
PIB total	1,8%	1,2%	1,5%	2,3%	2,7%
- Secteur Primaire	1,1%	1,4%	-0,3%	-0,3%	0,7%
- Secteur Secondaire	1,7%	-1,4%	0,3%	0,8%	0,4%
- Secteur Tertiaire	-1,1%	0,7%	0,9%	1,2%	1,1%
- PIB non marchand	0,1%	0,5%	0,6%	0,6%	0,5%
Consommation finale	0,1%	0,6%	8,2%	3,1%	3,1%
Investissements (FBCF)	-5,6%	-4,8%	8,9%	10,1%	8,0%
Exportations	4,0%	1,7%	-9,1%	-1,1%	1,0%
Importations	2,5%	-2,8%	4,6%	2,4%	1,2%

Source: Ministère de l'Economie et des Finances

Evolution des produits du secteur primaire

(Production (en milliers de tonnes))	2005	2006	2007	2008	2009(P)
- Café	95,6	117,0	170,8	68,0	100,0
- Cacao	1 455,8	1 367,2	1 300,7	1 137,5	1 188,6
- Banane	260,5	318,2	323,1	293,7	287,8
- Ananas	188,7	165,1	137,9	98,9	93,9
- Coton graine	237,9	221,7	185,2	125,2	150,0
- Huile de palme	270,6	284,5	298,6	324,0	333,7
- Sucre	159,5	152,9	167,8	140,2	154,2
- Caoutchouc	159,8	179,0	188,5	202,7	222,9
- Anacarde	180,0	230,0	250,5	312,2	327,8
- Pétrole (milliers de barils)	14 565,0	22 193,8	17 503,3	16 519,5	15 129,2
- Gaz (millions de m3)	1 742,3	1 666,8	1 479,6	1 547,1	1 401,6

Source: Ministère de l'Economie et des Finances

En liaison avec la légère reprise de l'activité économique, la gestion des **finances publiques** a été marquée par une amélioration du recouvrement des régies financières, malgré le manque à gagner résultant des mesures prises par l'Etat pour lutter contre la cherté de la vie. Ainsi, les recettes et dons ont atteint en 2008 FCFA 2 170,2 milliards, en accroissement de 299 milliards par rapport à 2007 : FCFA 1 994,4 milliards au titre des recettes intérieures et FCFA 175,7 de ressources mobilisées à l'extérieur sous forme de dons.

Pour leur part, les dépenses ont totalisé FCFA 2 157,1 milliards, consacrées notamment au financement de dépenses courantes ordinaires (1 314 milliards) et à l'apurement à hauteur 534,5 milliards de la dette dont 225,9 milliards pour la Banque Mondiale et 50 milliards pour la BAD.

Evolution du budget de l'Etat

	2005	2006	2007	2008	2009 (P)
Recettes totales	1 621,8	1 744,5	1 900,4	2 170,1	2 464,3
- Recettes intérieures	1 520,2	1 731,5	1 794,6	1 994,4	1 958,7
- Recettes extérieures	101,6	13,0	105,8	175,7	505,6
Dépenses ordinaires	1 054,7	1 180,4	1 244,6	1 326,9	1 365,5
Dépenses d'investissement	199,6	220,0	256,3	317,9	329,3
Service de la dette	323,8	323,9	323,1	534,5	769,4
- Dette intérieure	268,2	265,5	204,4	157,9	368,4
- Dette extérieure	55,6	58,5	118,7	376,6	401,0

Source: Ministère de l'Economie et des Finances

La situation monétaire est marquée par une hausse de 2,1% de la masse monétaire, correspondant à une évolution contrastée de ses contreparties : forte contraction des avoirs extérieurs nets (-10,7%) et hausse de 7,2% des crédits intérieurs.

Les efforts de désengagement de l'Etat se sont traduits par une réduction de 7,1% de la position nette du Gouvernement.

Au final, l'encours des crédits à l'économie s'est élevé à 1 704 milliards, en augmentation de 11,2% par rapport à 2007.

Dans ce contexte, l'abondance des ressources du secteur bancaire s'est confirmée avec un encours de 2 395 milliards (+10,6%) pour un volume d'emplois clientèle de 2 171 milliards.

Evolution du secteur bancaire

(en milliards FCFA)	12/2005	12/2006	12/2007	12/2008
- Volume des Ressources	1 688	1 806	2 166	2 395
- Volume des Emplois clientèle	1 176	1 277	1 522	2 171
- Créances sur l'Etat (nettes)	283	309	424	

0

0 0

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BICICI EN 2008

La BICICI a poursuivi sa politique mesurée de développement au cours de l'année 2008, consolidant ainsi sa position d'acteur majeur au sein du marché bancaire en Côte d'Ivoire.

La tendance affichée au premier semestre 2008, s'est poursuivie avec des résultats qui se sont encore améliorés en fin d'année.

Sa part de marché en volume d'emplois a de nouveau progressé, se traduisant par une augmentation significative de son bilan et de ses recettes.

Position de place	12/2006	12/2007	12/2008
- Part de marché dépôts clientèle	12,6%	12,60%	12,8%
- Part de marché emplois clientèle	10,7%	12%	12,4%

Les emplois moyens ont franchi le seuil des 200 Mds pour atteindre 206 Mds, soit une hausse de 24%.

Volumes des Remplois clientèle en point de passage au 31/12/2008

(en Millions de FCF4)	2007	2008	Variations	%
Clientèle entreprise	162 653	183 888	21 235	13,06
Clientèle privée	15 312	19 217	3 905	25,5
Clients professionnels	3 860	2 622	-1 238	-32
autres institutionnels	7 729	8 495	766	9,9
Total Remplois		214 222	24 668	13,0

Au 31 décembre, les concours à la clientèle passent à 214,22 Mds. Cette progression de plus de 13% provient de la clientèle des entreprises avec 20 Mds sur les 23 Mds de hausse des emplois qui se répartissent sur tous les types de crédit : crédits d'équipements et investissements (+49%) découvert (+26%) crédits de trésorerie et à court terme (+26%), tandis que nos concours sur la filière Café cacao sont restés quasi stables.

0

0 0

Cette Evolution des encours de crédit a pu être couverte par des dépôts clientèle conséquents que la BICICI, grâce à sa réputation de solidité et de sérieux, a collecté sans avoir à recourir à des ressources exceptionnelles ou chères.

Volumes des Ressources clientèle en point de passage au 31/12/2008

(en Millions de FCFA)	2007	2008	Variations	%
Clientèle entreprise	80 887	83 824	2 937	3,6
Clientèle privée	155 904	168 831	12 927	8,3
autres ressources	7 749	9 350	1 601	20,66
Total Ressources	244 540	262 005	17 465	7,1

A fin 2008, les ressources ressortent à 262.0 Mds (+7,1%).

Si 2007 fut marquée par la percée des ressources entreprises, en 2008 c'est la clientèle des particuliers qui contribue pour 13 Mds sur les 17,5 Mds d'augmentation.

Soulignons que les ressources stables se situent à 138.02 Mds à fin 2008, soit une hausse de 18 Mds. Elles financent les crédits à moyen et long terme à plus de 230%. L'excédent nous permet de faire face aisément aux besoins à vue et court terme de nos clients mais aussi, de participer significativement à des activités de portefeuille (emprunts obligataires et bons de diverses institutions tant nationales qu'internationales).

0

0 0

Le développement des engagements s'est fait en maintenant une gestion qualitative de notre portefeuille de crédits.

La sélectivité des engagements, la rigueur dans la gestion des dossiers et les actions de recouvrement continuent de porter leur fruit.

Le montant du portefeuille de créances douteuses ou litigieuses a baissé de 51 Mds à 39 Mds, couvert par des provisions à hauteur de 92%.

0

0 0

Le marché bancaire reste encore marqué par la baisse des taux de crédit, du fait de la diversité de l'offre et des acteurs. La liquidité du marché étant moins accentuée depuis le troisième trimestre, la BICICI a procédé à un léger réajustement de ses taux de base, notamment sur les découverts. Mais ce réajustement étant intervenu tardivement dans l'année, il n'a pas permis de compenser la diminution du **taux moyen des emplois**.

A contrario, le coût des ressources a connu une progression contenue, demeurant avantageux compte tenu du volume de ressources supplémentaires collectées d'une part et de la surenchère faite par certains confrères d'autre part.

0

0 0

En conclusion, dans un contexte économique qui est resté relativement stable depuis les accords de Ouagadougou en 2007, la banque a confirmé la bonne performance de son activité telle qu'annoncée à la fin du premier semestre.

Ainsi les indicateurs d'activité de la BICICI affichent de bonnes tendances en dépit d'un marché très concurrentiel.

0

0 0

LES RESULTATS

Le **Produit Net Bancaire** est en hausse de 15,85% à 27,6 Mds contre 23,8 Mds en 2007. A l'origine de cette performance, il y a la progression de 19% de la **Valeur Ajoutée sur Capitaux** qui résulte ...

- d'un accroissement des **revenus sur l'activité de crédit de 15,9%**, grâce au dynamisme de l'action de la force de vente sur les différents segments de clientèle, les entreprises étant prédominantes (+21% d'intérêts de crédit),
- d'une contribution plus significative de l'**activité de portefeuille**, regroupant les bons du trésor et obligations d'état de Côte d'Ivoire et des institutions financières,

... mais aussi, un bon développement des **commissions de 12%** pour atteindre près de 12 Mds, grâce notamment aux opérations avec l'étranger, la monétique et les nouveaux produits et services tels que « Festival » et « Libertis ».

0

0 0

En dépit d'une inflation supérieure à 6 %, les frais de gestion ont été bien maîtrisés :

<i>(en Millions de FCFA)</i>	2007	2008	%
Frais de Gestion totaux	17 992	18 454	2,57
Dont Frais de personnel	7 619	7 560	- 0,78
Dont Autres frais généraux	7 842	8 624	9,97
Dont Dotat ^o aux Amortissts	2 530	2 270	- 10,28

Les Frais de personnel enregistrent une légère diminution, facilitée par le départ à la retraite de plusieurs dizaines d'employés qui, compte - tenu de leur ancienneté, avaient des niveaux de salaire plus élevés.

Les Autres Frais généraux augmentent de 9,97% en raison surtout des frais informatiques nécessaires pour accompagner le développement de l'activité.

Les Dotations aux amortissements sont en recul net de 10% par rapport à 2007. Le coût induit par le renouvellement de nos immobilisations a été compensé par la fin d'amortissement de certains investissements dont le logiciel MAGIX de traitement monétique.

L'augmentation du Produit Net Bancaire, largement supérieure à celle des frais généraux, permet d'améliorer le Coefficient d'exploitation de façon remarquable, puisqu'il passe de 75,45% à 66,81 %.

0

0 0

La forte progression du PNB et la maîtrise des frais généraux, se traduisent par une augmentation du Résultat Brut d'Exploitation de plus de 56% à 9.169 Mds.

<i>(en Millions de FCFA)</i>	2007	2008	Variations	%
RBE	5 852	9 169	3 317	56,67
COUT DU RISQUE	-401	1 630	2 031	-
R N A I	6 313	10 112	3 799	60,17
RESULTAT NET	4 727	8 137	3 409	72,10

La rentabilité économique qui en découle (rapport RBE/PNB) s'affiche à 33,2% en 2008 contre 24,5% en 2007.

Notre politique rigoureuse dans la prise de décision sur nos engagements, alliée à un effort considérable de recouvrement ont abouti à une situation nette de reprise de provision de 1,63 Md, se décomposant comme suit :

- Les reprises de provisions et autres récupérations se sont établies à 2,71 Mds.
- Les dotations aux provisions se sont élevées à 683 millions.
- Les radiations de créances non couvertes par provisions antérieures à 399 millions.

Le Résultat Net avant Impôt s'améliore fortement de plus de 60% à 10,1 Mds et ce en dépit d'une perte exceptionnelle (redressement fiscal).

Après déduction de l'impôt sur le BIC de 1,976 Mds, le résultat net de l'exercice 2008 ressort à 8,137 Mds, représentant une augmentation de 72,1%.

Ce résultat constitue le meilleur, jamais atteint ...

0

0 0

L'activité des premiers mois de l'année 2009 demeure soutenue tandis que la liquidité de la banque reste importante.

Les perspectives pour ce nouvel exercice sont bonnes malgré les incertitudes de notre environnement et la nécessité d'être prudent dans notre développement ...

0

0 0

Le Résultat net comptable de l'exercice s'élève à 8.137.329.916 FCFA, ce qui, augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent : 17.022.708 FCFA, se traduit par un bénéfice disponible de 8.154.352.624 FCFA.

Le Conseil d'Administration proposera donc à l'Assemblée Générale l'affectation de ce bénéfice comme suit :

- **Dotation** de 15 % à la réserve spéciale (article 27 de la loi bancaire) soit 1.220.599.487 FCFA.
A l'issue de cette dotation, la réserve spéciale s'élèvera à 10.373.492.680 FCFA.
- **Paiement** d'une prime exceptionnelle aux collaborateurs de la banque pour un montant total de 183.472.246 FCFA,
- **Distribution** définitive de 6.750.013.500 FCFA, soit un dividende brut de 4.050 FCFA par action représentant 40.5% du nominal de l'action.
- **Mise en report à nouveau** de 267.391 FCFA.

000

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

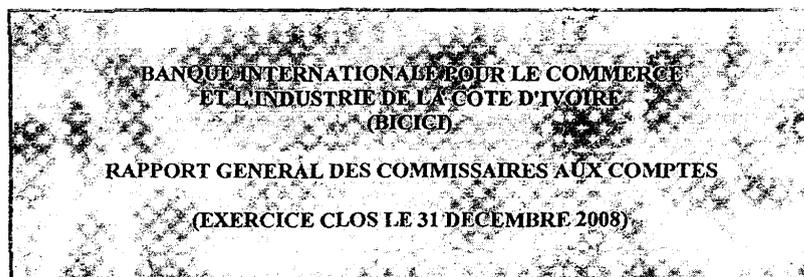
PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Immeuble AI PHA 2000
20^{ème} étage, Rue Gourgas - Plateau
01 BP. 1361 Abidjan 01

MAZARS Côte d'Ivoire

Immeuble Longchamp,
8^{ème} étage, 2 Boulevard Roume - Plateau
01 BP. 3989 Abidjan 01

**BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE DE LA COTE D'IVOIRE (BICICI)**
**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAUX DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008)



Aux Actionnaires
de la Banque Internationale
pour le Commerce et l'Industrie
de la Côte d'Ivoire (BICICI)
01 B.P 1298
Abidjan 01

Mesdames, Messieurs,

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
DE LA COTE D'IVOIRE
(BICICI)**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de la loi n° 95-495 du 26 juin 1995 portant modification de l'article 40 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) ci – joints ;
- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Banque. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BICICI à la fin de cet exercice, conformément aux principes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et aux prescriptions de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en matière de présentation de comptes annuels.

2. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, en application de la réglementation bancaire et conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nos observations sur les procédures et le contrôle interne feront l'objet d'une lettre de commentaires qui sera adressée à la Direction de la Banque dans un document distinct. Les observations les plus significatives sont relatives aux aspects ci-après :

- L'absence d'un manuel de procédures couvrant l'ensemble des activités notamment la gestion des engagements de la clientèle et la gestion du personnel, ainsi que d'un manuel de traitement automatisé des données comptables tel que préconisé par la lettre d'information PCB 95-01 du 27 mars 1995 ;
- La nécessité continue de renforcement des garanties prises auprès de la clientèle, en accordant une priorité aux sûretés réelles.

3. Respect de la réglementation prudentielle

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous devons porter à votre attention l'information suivante :

Le ratio de structure du portefeuille s'établit à 9,73 % et est inférieur au minimum réglementaire de 60 %.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire N° 90-589 du 25 juillet 1990, nous avons vérifié les encours de crédits accordés aux personnes qui participent à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle ou au fonctionnement de la Banque ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social. Ces encours s'élèvent au 31 décembre 2008 à F.CFA 2 814 millions, soit 9,25 % des fonds propres effectifs. Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20 %.

4. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Abidjan, le 17 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

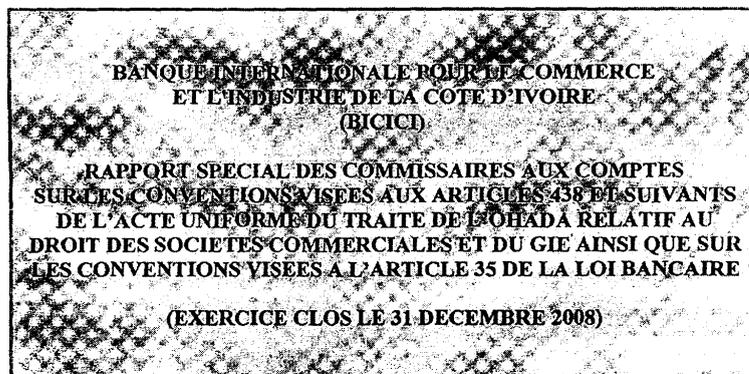
Mazars Côte d'Ivoire

Flan Oulaï
Expert comptable diplômé

Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

Immeuble Al PHA 2600
20^{ème} étage, Rue Gourgas - Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01

Immeuble Longchamp,
8^{ème} étage, 2 Boulevard Roume - Plateau
01 BP. 3989 Abidjan 01



Aux Actionnaires
de la Banque Internationale
pour le Commerce et l'Industrie
de la Côte d'Ivoire (BICICI)
01 B.P 1298
Abidjan 01

Mesdames, Messieurs,

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME DU TRAITE DE
L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE AINSI
QUE SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 35 DE LA LOI BANCAIRE
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008)**

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique(GIE), nous vous présentons notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 et suivants dudit Acte, qui stipule que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du Conseil d'Administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations bancaires courantes.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

BICICI

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme du traité OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ainsi que sur les conventions visées à l'article 35 de la loi bancaire (Exercice clos le 31 décembre 2008)
Page 2

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous devons vous rendre compte des prêts et garanties consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-avant exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

1.1 Au titre de l'article 440 de l'Acte Uniforme du Traité OHADA

Le Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2008.

1.2 Au titre de l'article n° 35 de la loi 90-589 du 25 juillet 1990

Aucune nouvelle convention visée par l'article 35 de la loi 90-589 du 25 juillet 1990 ne nous a été signalée par le Conseil d'Administration.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Au titre de l'article 440 de l'Acte Uniforme du Traité OHADA

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

2.1.1 Convention de coopération technique avec BNP PARIBAS/SFDI

*** Administrateur concerné**

BNP PARIBAS représentée par monsieur Pierre DELHAISE

*** Nature et objet**

Assistance technique en faveur de la BICICI, à sa demande, selon le protocole d'accord du 11 octobre 2004 conclu entre la BICICI et BNP PARIBAS/SFDI.

* **Modalités**

Aux termes de cette convention, les dépenses d'assistance technique engagées sont remboursées par la BICICI. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2008 s'élèvent à F.CFA 947 millions.

2.1.2 Convention d'assistance technique avec BICI-BOURSE

* **Administrateur concerné**

Monsieur Ange KOFFY

* **Nature et objet**

Assistance technique en faveur de la BICI-BOURSE, à sa demande, suivant le contrat d'assistance technique du 30 juin 1999.

* **Modalités**

Au titre de cette convention, les dépenses d'assistance technique refacturées à BICI-BOURSE pour l'exercice 2008 s'élèvent à F.CFA 70 millions.

2.1.3 Convention de remboursement de frais relatifs aux administrateurs communs à la BICICI et sa filiale BICI-BOURSE

* **Administrateur concerné**

Monsieur Ange KOFFY

* **Nature et objet**

Remboursement par BICI-BOURSE de frais et débours engagés par la BICICI.

* **Modalités**

En application de cette convention, BICI Bourse rembourse à la BICICI la quote-part de frais de tenue de Conseil d'Administration et d'assemblée générale d'actionnaires. Aucune re-facturation n'a été faite à BICI-BOURSE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

2.2 Au titre de l'article n° 35 de la loi 90 018 du 27 juillet 1990

En application de l'article 35 de la loi bancaire n° 90-589 du 25 juillet 1990, nous vous informons que les en-cours des prêts ou garanties consentis par la BICICI à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social, s'élèvent globalement à F.CFA 707 millions.

Abidjan, le 17 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

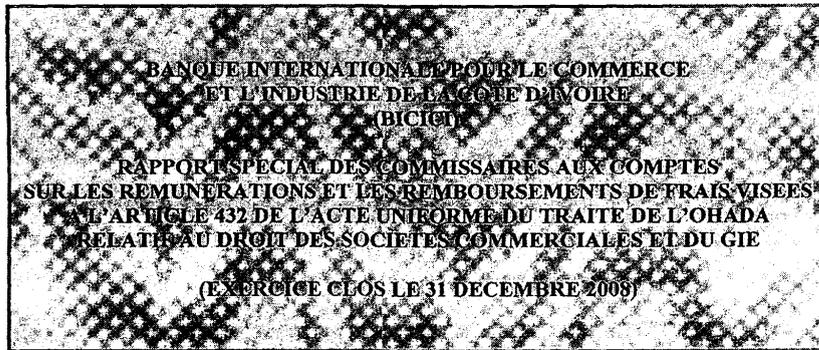
Mazars Côte d'Ivoire

Flan Oulaï
Expert comptable diplômé

Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

Immeuble ALPHA 2000
20^{ème} étage, Rue Gourgas - Plateau
01 BP. 1361 Abidjan 01

Immeuble Longchamp,
8^{ème} étage, 2 Boulevard Roume - Plateau
01 BP. 3989 Abidjan 01



Immeuble ALPHA 2000
20^{ème} étage, Rue Gourgas - Plateau
01 BP. 1361 Abidjan 01

Immeuble Longchamp,
8^{ème} étage, 2 Boulevard Roume - Plateau
01 BP. 3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
de la Banque Internationale
pour le Commerce et l'Industrie
de la Côte d'Ivoire (BICICI)
01 B.P 1298
Abidjan 01

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE
VOYAGE AU PROFIT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(ARTICLE 432 DU TRAITE OHADA)**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce de la Côte d'Ivoire (BICICI) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements visés à l'article précité.

Abidjan, le 17 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

Mazars Côte d'Ivoire

Flan Oulaï
Expert comptable diplômé

Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

ETATS COMPTABLES AU 31 DÉCEMBRE 2008

1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

(en Millions de FCFA)

ACTIF	MONTANTS		PASSIF	MONTANTS	
	2007	2008		2007	2008
Caisse	9 770	9 723	Dettes interbancaires	1 587	1 545
Créances interbancaires	45 870	43 605	Dettes à l'égard de la clientèle	243 720	262 004
Créances sur la clientèle	186 999	214 221	Autres passifs	13 163	14 337
Titres de placement	30 729	26 295	Comptes d'ordre et divers	10 012	4 943
Immobilisations financières	2 357	1 689	Provisions pour risques et charges	4 615	4 358
Crédit bail et opérations assimilées	9 233	10 593	Provisions réglementées	-	-
Immobilisations incorporelles	1 043	835	Capital	16 667	16 667
Immobilisations corporelles	7 301	7 329	Primes liées au capital	1 853	1 853
Autres actifs	7 076	3 898	Réserves	10 878	11 052
Comptes d'ordre et divers	6 846	6 724	Ecart de réévaluation	-	-
			Report à nouveau (+/-)	1	17
			Résultat de l'exercice (+/-)	4 727	8 137
TOTAL ACTIF	307 224	324 912	TOTAL PASSIF	307 224	324 912

ENGAGEMENTS DE HORS BILAN DONNI	2007	2008
engagements de financement	5 837	5 361
engagements de garantie	41 667	46 136
ENGAGEMENTS DE HORS BILAN RECUS	2007	2008
engagements de garantie	9 642	9 642
	1 451	-

TEXTE DES RESOLUTIONS



BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de Fcfa 16 666 670 000 ayant son siège social à Abidjan Plateau, Avenue Franchet d'Espérey 01 BP 1298 Abidjan 01. Immatriculée au Régistre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 0100545 R.

TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, approuve ledit rapport ainsi que le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2008, prend acte et approuve ledit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes prévus par les articles 432, 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA portant Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, prend acte et approuve lesdits rapports.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide de l'affectation du résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice qui se chiffre à F CFA 8 137 329 916 augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de F CFA 17 022 708, soit un bénéfice disponible de F CFA 8 154 352 624 comme suit :

- Dotation de 15% à la réserve spéciale (article 27 de la loi bancaire) soit F CFA 1 220 599 487. A l'issue de cette dotation, la réserve spéciale s'élèvera à F CFA 10 373 492 680.
- Paiement d'une prime exceptionnelle aux collaborateurs de la Banque pour un montant total de F CFA 183 472 246.
- Distribution définitive de F CFA 6 750 013 500, soit un dividende brut de F CFA 4 050 par action représentant 40,5% du nominal de l'action.
- Mise en report à nouveau de F CFA 267 391 non distribués.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur SEYDOU ELIMANE DIARRA en qualité d'Administrateur pour une durée qui rendra fin à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.



SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au Président du Conseil d'Administration, au Directeur Général et à tous les Administrateurs dont le mandat a pris fin ou expire ce jour, conformément à l'article 17 des statuts :

- BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATION, représentée par M. Jean Paul LE BAILLY
- AFD/PROPARCO, représentée par M. Cyrille BERTON.
- Messieurs :

Ange KOFFY	jusqu'au 25 mars 2009.
Seydou Elimane DIARRA	du 27 mars 2009 au 06 mai 2009.
Jacques Henri WAHL	
Amadou KANE	
Pathé DIONE	
Gérard MANGOUA	
Philippe SECHAUD	
Jean-François FICHAUX	

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 17 des statuts, renouvelle le mandat des Administrateurs ci-après, pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

- BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATION, représentée par M. Jean Paul LE BAILLY
- AFD/PROPARCO, représentée par M. Cyrille BERTON.
- Messieurs :

Seydou Elimane DIARRA
Jacques Henri WAHL
Amadou KANE
Pathé DIONE
Gérard MANGOUA
Philippe SECHAUD
Jean-François FICHAUX

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 431 de l'Acte Uniforme OHADA portant Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, décide d'allouer aux Administrateurs en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, la somme globale de F CFA 68 000 000.

Le Conseil d'Administration répartira librement ces indemnités entre ses membres.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des présentes en vue d'accomplir les formalités prescrites par la loi.

INFORMATIONS DIVERSES

EVOLUTION DU CAPITAL

ANNEE	NATURE DE L'OPERATION	MONTANT DES VARIATIONS DE CAPITAL			MONTANT DU CAPITAL
		Apports en numéraires	Incorporations de Réserves	Apports d'Actifs	
1692	Création de la BICICI	200 000 000			200 000 000
1966	Création de 10 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	100 000 000			300 000 000
1969	Création de 5 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour six anciennes, distribution gratuite Création de 15 000 actions, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	150 000 000	50 000 000		500 000 000
1971	Création de 25 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	250 000 000			750 000 000
1973	Création de 10 000 actions nouvelles, deux nouvelles actions pour quinze anciennes, distribution gratuite Création de 35 000 actions, sept actions nouvelles pour quinze anciennes, émission au pair	350 000 000	100 000 000		1 200 000 000
1975	Création de 30 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair	300 000 000			1 500 000 000
1977	Création de 50 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		500 000 000		2 000 000 000
1978	Création de 100 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	1 000 000 000			3 000 000 000
1981	Création de 100 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		1 000 000 000		4 000 000 000
1986	Création de 100 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair		1 000 000 000		5 000 000 000
1988	Création de 250 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		2 500 000 000		7 500 000 000
1995	Création de 250 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		2 500 000 000		10 000 000 000
1997	Création de 500 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		5 000 000 000		15 000 000 000
2001	Création de 166 667 actions nouvelles, suite à la fusion-absorption de Paribas-CI, émission au pair			1 666 670 000	16 666 670 000
	TOTAL	2 350 000 000	12 650 000 000	1 666 670 000	16 666 670 000

EVOLUTION DES DIVIDENDES DISTRIBUES DEPUIS 1971

DATE DE PAIEMENT	EXERCICE	MONTANT BRUT/ACTION	%NOMINAL	AUGMENTATION CONCOMITANTE DU CAPITAL SOCIAL	
28.02.1972	70/71	1 000	10%		
10.12.1973	71/72	1 000	10%	2 actions gratuites pour 15 anciennes	
01.01.1974	72/73	1 000	10%		
21.02.1975	73/74	1 000	10%		
04.03.1976	74/75	1 000	10%		
01.04.1977	75/76	1 000	11%	1 action gratuite pour 3 anciennes	
01.04.1978	76/77	1 400	14%	Augmentation en numéraire 1 pour 2	
01.04.1979	77/78	1 400	14%		(1)
	77/78	350	14%		(2)
01.04.1980	78/79	1 500	15%		
01.04.1981	79/80	1 500	15%	1 action gratuite pour 3 anciennes	
01.04.1982	80/81	1 500	15%		(1)
	80/81	750	15%		(2)
01.04.1983	81/82	600	6%		
01.04.1987	85/86	700	7%	(1)	
	85/86	350	7%		(2)
01.04.1988	86/87	700	7%	1 action gratuite pour 2 anciennes	
01.04.1989	87/88	700	7%		
01.04.1990	88/89	700	7%		
01.04.1992	90/91	1 070	10,70%		
01.04.1993	91/92	1 000	10%		
23.03.1994	92/93	1 200	12%		
17.03.1995	93/94	1 500	15%	1 action gratuite pour 3 anciennes	
05.04.1996	94/95	3 000	30%		
23.04.1997	1996	4 000	40%	1 action gratuite pour 2 anciennes	
23.04.1998	1997	2 667	26,67%		
14.05.1999	1998	1 500	15%		
30.05.2000	1999	1 500	15%		
30.05.2001	2000	2 000	20%		
16.05.2002	2001	1 560	16%		
30.05.2003	2002	1 200	12%		
22.04.2005	2004	4 230	42%		
20.07.2006	2005	900	9 %		
06.07.2007	2006	2 650	27 %		
27.06.2008	2007	2 720	27,2%		
2009	2008	4 050	40,5 %		

(1) Dividende payé au titre des actions anciennes

(2) Dividende payé au titre des actions nouvelles

REPARTITION DU CAPITAL

DATE	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ETRANGERE						TOTAL GENERAL
	ETAT	PRIVES	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA	TOTAL	
ORIGINE: Mars 1962										
Nombre d'Actions	2 000	0	2 000	10 980	7 020	0	0	0	18 000	20 000
Montants en Millions F.CFA	20	0	20	110	70	0	0	0	180	200
%	10,00%	0,00%	10,00%	54,90%	35,10%	0,00%	0,00%	0,00%	90,00%	100,00%
OCTOBRE 1966										
Nombre d'Actions	3 000	0	3 000	16 470	10 530	0	0	0	27 000	30 000
Montants en Millions F.CFA	30	0	30	165	105	0	0	0	270	300
%	10,00%	0,00%	10,00%	54,90%	35,10%	0,00%	0,00%	0,00%	90,00%	100,00%
OCTOBRE 1969										
Nombre d'Actions	5 025	0	5 025	25 490	19 485	0	0	0	44 975	50 000
Montants en Millions F.CFA	50	0	50	255	195	0	0	0	450	500
%	10,05%	0,00%	10,05%	50,98%	38,97%	0,00%	0,00%	0,00%	89,95%	100,00%
24 JUILLET 1971										
Nombre d'Actions	38 240	0	38 240	20 990	15 770	0	0	0	36 760	75 000
Montants en Millions F.CFA	382	0	382	210	158	0	0	0	368	750
%	50,99%	0,00%	50,99%	27,99%	21,03%	0,00%	0,00%	0,00%	49,01%	100,00%
FEVRIER 1973										
Nombre d'Actions	61 184	0	61 184	33 584	15 770	0	0	0	36 760	75 000
Montants en Millions F.CFA	612	0	612	336	158	0	0	0	368	750
%	50,99%	0,00%	50,99%	27,99%	21,03%	0,00%	0,00%	0,00%	49,01%	100,00%
SEPTEMBRE 1975										
Nombre d'Actions	61 500	15 000	76 500	42 000	31 500	0	0	0	73 500	150 000
Montants en Millions F.CFA	615	150	765	420	315	0	0	0	735	1 500
%	41,00%	10,00%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
NOVEMBRE 1976										
Nombre d'Actions	39 000	37 500	76 500	42 000	31 500	0	0	0	73 500	150 000
Montants en Millions F.CFA	390	375	765	420	315	0	0	0	735	1 500
%	26,00%	25,00%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
MAI 1977										
Nombre d'Actions	52 000	50 000	102 000	56 000	42 000	0	0	0	98 000	200 000
Montants en Millions F.CFA	520	500	1 020	560	420	0	0	0	980	2 000
%	26,00%	25,00%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JUILLET 1978										
Nombre d'Actions	76 857	76 143	153 000	84 000	63 000	0	0	0	147 000	300 000
Montants en Millions F.CFA	769	761	1 530	840	630	0	0	0	1 470	3 000
%	25,62%	25,38%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
AVRIL 1981										
Nombre d'Actions	94 182	109 818	204 000	112 000	84 000	0	0	0	196 000	400 000
Montants en Millions F.CFA	942	1 098	2 040	1 120	840	0	0	0	1 960	4 000
%	23,55%	27,45%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
AVRIL 1986										
Nombre d'Actions	117 721	137 279	255 000	140 000	105 000	0	0	0	245 000	500 000
Montants en Millions F.CFA	1 177	1 373	2 550	1 400	1 050	0	0	0	2 450	5 000
%	23,54%	27,46%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JUILLET 1988										
Nombre d'Actions	176 550	205 950	382 500	210 000	157 500	0	0	0	367 500	750 000
Montants en Millions F.CFA	1 766	2 060	3 825	2 100	1 575	0	0	0	3 675	7 500
%	23,54%	27,46%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JANVIER 1995										
Nombre d'Actions	150 000	205 950	355 950	210 000	157 500	0	0	26 550	394 050	750 000
Montants en Millions F.CFA	1 500	2 060	3 560	2 100	1 575	0	0	266	3 941	7 500
%	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	3,54%	52,54%	100,00%
AVRIL 1995										
Nombre d'Actions	200 000	274 600	474 600	280 000	210 000	0	0	35 400	525 400	1 000 000
Montants en Millions F.CFA	2 000	2 746	4 746	2 800	2 100	0	0	354	5 254	10 000
%	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	3,54%	52,54%	100,00%
AVRIL 1997										
Nombre d'Actions	300 000	411 900	711 900	420 000	315 000	0	0	53 100	788 100	1 500 000
Montants en Millions F.CFA	3 000	4 119	7 119	4 200	3 150	0	0	531	7 881	15 000
%	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	0,00%	0,00%	3,54%	52,54%	100,00%
MARS 2000										
Nombre d'Actions	300 000	361 127	661 127	420 000	365 773	0	0	53 100	838 873	1 500 000
Montants en Millions F.CFA	3 000	3 611	6 611	4 200	3 658	0	0	531	8 389	15 000
%	20,00%	24,08%	44,08%	28,00%	24,38%	0,00%	0,00%	3,54%	55,92%	100,00%
MARS 2001										
Nombre d'Actions	300 000	335 864	635 864	420 000	391 036	0	0	53 100	864 136	1 500 000
Montants en Millions F.CFA	3 000	3 359	6 359	4 200	3 910	0	0	531	8 641	15 000
%	20,00%	22,39%	42,39%	28,00%	26,07%	0,00%	0,00%	3,54%	57,61%	100,00%
MARS 2002										
Nombre d'Actions	300 000	361 811	661 811	420 000	531 681	0	0	53 100	1 004 781	1 666 667
Montants en Millions F.CFA	3 000	3 618	6 618	4 200	5 317	0	0	531	10 048	16 666,7
%	18,00%	21,71%	39,71%	25,20%	31,90%	0,00%	0,00%	3,19%	60,29%	100,00%
MARS 2003										
Nombre d'Actions	150 000	511 886	661 886	420 000	391 046	0	140 635	53 100	1 004 781	1 666 667
Montants en Millions F.CFA	1 500	5 119	6 619	4 200	3 910	0	1 406	531	10 048	16 666,7
%	9,00%	30,71%	39,71%	25,20%	26,07%	0,00%	8,44%	3,19%	60,29%	100,00%
SEPTEMBRE 2004										
Nombre d'Actions	0	541 886	541 886	0	931 046	0	140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants en Millions F.CFA	0	5 419	5 419	0	9 310	0	1 406	531	11 248	16 666,7
%	0,00%	32,51%	32,51%	0,00%	55,86%	0,00%	8,44%	3,19%	67,49%	100,00%
16 NOVEMBRE 2005										
Nombre d'Actions	0	541 886	541 886	0	931 046	0	140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants en Millions F.CFA	0	5 419	5 419	0	9 310	0	1 406	531	11 333	16 666,7
%	0,00%	32,51%	32,51%	0,00%	55,86%	0,00%	8,44%	3,19%	67,49%	100,00%
31 MARS 2006										
Nombre d'Actions	0	541 886	541 886	0	140 635	984 146	0	0	1 124 781	1 666 667
Montants en Millions F.CFA	0	5 419	5 419	0	14 066	9 841	0	0	11 333	16 666,7
%	0,00%	32,51%	32,51%	0,00%	8,44%	59,05%	0,00%	0,00%	67,49%	100,00%

NB :

BNPP : BNPPARIBAS

BNP BDDI : BNP BDDI PARTICIPATIONS

PARIB INT : PARIBAS INTERNATIONAL

REPARTITION DU CAPITAL (SUITE)

DATE	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ETRANGERE							TOTAL GENERAL
	ETAT	PRIVES	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDI	PARIS INTE	SIFIDA	PROPARCO	TOTAL	
2007	0,00%	32,51%	32,51%	0,00%	8,44%	59,05%	0,00%	0,00%	0,00%	67,49%	100,00%
Nbre d'actions	0	541 886	541 886	0	140 635	984 146	0	0	0	1 124 781	1 666 667
Montant en Millions de FCFA	0	5 419		0	1 406	9 841	0	0	0		
2008	0,00%	32,51%	32,51%	0,00%	0,74%	59,05%	0,00%	0,00%	7,70%	67,49%	100,00%
Nbre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montant en Millions de FCFA	0	5 419		0	123	9 841	0	0	1 283		

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION BICICI EN 2008

	cours maximum	cours minimum	cours moyen	volume total échangé	volume moyen journalier
Janvier	30 030	30 000	30 004	129 065	5 867
Février	30 015	30 000	30 004	55	3
Mars	31 500	30 015	30 391	251	13
Avril	32 605	31 500	32 134	212	10
Mai	37 000	37 000	34 595	1 496	75
Juin	35 500	34 605	35 243	8 147	388
Juillet	35 015	32 500	34 619	8 128	353
Août	36 105	35 015	35 989	647	34
Septembre	36 000	35 000	35 524	380	18
Octobre	35 000	30 000	33 065	1 308	57
Novembre	30 000	25 000	28 968	1 274	64
Décembre	25 000	23 000	23 968	3 782	180